



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## structures administratives

Question écrite n° 108159

### Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de Mme la ministre de la défense sur la commission du label « Bleuets de France » créée par arrêté du 26 janvier 2000. Le jaune budgétaire « Liste des commissions et instances consultatives ou délibératives placées directement auprès du Premier ministre ou des ministres » déposé par le Gouvernement à l'occasion de l'examen du PLF 2007 ne fournit aucune information à la représentation nationale sur le coût de fonctionnement de ladite commission pas plus que sur le nombre de ses réunions en 2003, 2004 et 2005 permettant d'en mesurer l'efficacité. Il souhaite donc que le ministre puisse répondre à ces interrogations. - Question transmise à M. le ministre délégué aux anciens combattants.

### Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants tient à préciser à l'honorable parlementaire que la commission du label du Bleuets de France créée par l'arrêté du 26 janvier 2000 modifié auprès de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC) est chargée de veiller à l'application des principes posés par la charte du Bleuets de France en matière d'accueil des ressortissants de l'ONAC dans les établissements hébergeant des personnes âgées. Elle est composée de 3 membres de droit, 4 membres nommés par le ministre délégué aux anciens combattants sur proposition du directeur général de l'ONAC et de 3 experts nommés par le ministre délégué aux anciens combattants. Elle ne génère aucun coût de fonctionnement. Cette commission s'est réunie deux fois tant en 2003, qu'en 2004 et qu'en 2005. Elle a examiné un total de 27 dossiers de labellisation d'établissements d'accueil pour personnes âgées, publics ou privés.

### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Bouvard](#)

**Circonscription :** Savoie (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 108159

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** anciens combattants

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 octobre 2006, page 11198

**Réponse publiée le :** 13 février 2007, page 1548